

**COMMENT ON FABRIQUE « SANS AUCUNE PIÈCE »
UNE ACCUSATION À MIAMI
(juin 2009)**

Jacques-François Bonaldi

Ainsi donc, l'administration Obama a raté une occasion en or, je dirai presque : l'occasion. En demandant à la Cour suprême de ne pas réviser le cas des Cinq Cubains incarcérés aux États-Unis depuis maintenant plus de dix ans pour espionnage et assassinat, selon l'accusation du procureur général, pour se battre contre le terrorisme, selon la vision généralisée dans l'île et à bien des endroits ailleurs, une demande face à laquelle ces fonctionnaires publics – ce que sont en fin de compte les juges de la plus haute instance juridique du pays puisque nommés par le gouvernement – se sont empressés d'obtempérer quelques jours après, elle a refusé de faire le geste qui aurait prouvé sans l'ombre d'un doute tant aux autorités qu'au peuple cubains, toutes tendances d'opinion confondues, que quelque chose avait vraiment *changé* entre les deux pays. Face à une telle décision, l'on peut supposer deux choses : soit Obama est fort mal conseillé par ses experts et autres cubanologues soit il estime que le petit pas fait avant le Sommet des Amériques pour s'attirer les bonnes grâces des présidents latino-américains et caribéens (levée des restrictions *additionnelles* de Bush aux envois d'argent et aux voyages dans l'île de Cubano-Américains) est largement suffisant vis-à-vis de la Révolution cubaine. Ses conseillers auraient dû lui dire en effet que « l'affaire des Cinq de Miami » était en quelque sorte *la pierre de touche par excellence* de la « bonne volonté » de Washington, la preuve par neuf que la nouvelle administration se démarquait sur le fond de celles de Bill Clinton et de Bush et était capable de reconnaître une injustice commise par l'un ou l'autre de ses prédécesseurs.

Mais Obama est un homme du sérail qui a déjà donné des preuves, là oui, que l'*establishment* ne « s'entredéchire pas » : sur des problèmes moralement aussi épineux que l'emploi de la torture, la création de prisons secrètes, l'état d'absolu non-droit enveloppant tout ce qui a trait à la prétendue lutte mondiale contre le terrorisme, pour ne citer qu'un seul cas, mais le plus évident sur le plan humain, ses « reproches » envers Bush, Cheney, Rice et autres malotrus de l'administration précédente ont été vraiment des plus tièdes. On me dira que, plongé dans la catastrophe comme il l'est, il a d'autres chats à fouetter qu'une injustice juridique ; après tout, les couloirs de la mort dans son pays ne comptent-ils un certain nombre de gens (rarement blancs) victimes de procès douteux et criant leur innocence ! Pourquoi perdrait-il son temps à s'occuper d'« espions », et castristes » par-dessus le marché ?

Toujours est-il que, consciemment ou inconsciemment, la population cubaine l'attendait au tournant. Il a failli au rendez-vous. Et c'est de sa part un impair qu'il aura du mal à faire oublier. Nul ne lui demandait, certes, de se mettre à dos la mafia terroriste de Miami et ses électeurs de la Floride en gracieant les Cinq (ce qui fait partie de ses prérogatives présidentielles), mais du moins aurait-il pu ne pas intervenir et laisser les juges de la Cour suprême décider, selon la formule consacrée, en leur âme et conscience. De toute façon, il semble bien qu'Obama choisisse de plus en plus son camp : hier, 25 juin 2009, il a adressé ses félicitations à cinq (curieuse coïncidence !) supplétifs cubains auxquels une officine de la CIA, le Fonds je ne sais trop quoi..., vient d'attribuer un de ces nombreux prix couronnant en Occident les défenseurs de la démocratie et des droits de l'homme dans les pays qui ne sont jamais le sien où, par définition, jamais les droits d'aucun homme ou femme ne sont violés ! Décidemment, Obama est fort mal conseillé sur cette voie des « nouvelles relations » avec la Révolution cubaine... Pour inscrire dans la réalité le fameux *change* dont il a fait son leitmotiv au cours de sa campagne électorale, il suit d'ailleurs à ce jour une logique dont on a du mal à saisir la logique : par exemple, pour mener une guerre censément différente en Afghanistan et « changer » la politique sur ce terrain, il conserve à son poste le secrétaire à la Guerre nommé par Bush et architecte d'une autre vision des choses. Ministres caméléons aussi aux US ?

On peut donc se demander : pour mener une politique différente envers Cuba, aurait-il aussi laissé en place les conseillers de l'administration Bush ? Un autre indice semblerait l'indiquer. Tout en « interdisant » à la Cour suprême d'examiner le cas des Cinq, l'administration Obama se garde bien d'une « ingérence » similaire dans le pouvoir judiciaire quand il s'agit, là, de terroristes

avérés : ainsi, pour la énième fois, les « avocats » de Luis Posada Carriles, le pire terroriste jamais né sur le continent américain, auteur intellectuel, de concert avec son complice Orlando Bosch, gracié par Bush père en 1991, du sabotage à la bombe d'un avion de passagers cubains qui causa la mort des soixante-treize personnes à bord peu après son décollage de la Barbade, le 6 octobre 1976, auteur d'innombrables actes de terrorisme depuis maintenant cinquante ans qu'il sévit contre Cuba sous la protection de la CIA et des différentes administrations étasuniennes, ont obtenu, le 11 juin 2009, un nouveau report jusqu'en février 2010 du procès intenté contre lui, non pour terrorisme, mais tout simplement pour « fraude et parjure lors de ses démarches pour devenir un ressortissant étasunien » ! Quant à faire cas de la demande d'extradition de ce sinistre individu interjeté par le Venezuela, là encore, Posada Carriles peut dormir sur ses deux oreilles. Celles d'Obama seront comme celles de Bush : sourdes !

Ayant placé mon article « Contre la Révolution cubaine, c'est toutes tendances confondues » sur un site Internet assez fréquenté, j'ai eu droit, entre autres coutumières insultes, à la réaction suivante :

« Ces cinq ont été condamnés pour espionnage contre les États-Unis. Ils ne nient pas le fait de l'espionnage. Tout le reste est de la propagande castriste pour masquer les centaines de prisonniers politiques à Cuba. »

Ainsi donc, qu'en plus des positions déjà adoptées par le Groupe de travail des Nations Unies sur la détention arbitraire (27 mai 2005) et par la troïka de la cour d'appel d'Atlanta (9 août 2005), une quantité impressionnante de gens et d'institutions, tous et toutes des plus honorables, puisqu'on y compte, entre autres, dix Prix Nobel et les organisations d'avocats et de juristes les plus prestigieuses des États-Unis, sans parler d'organes similaires du monde entier (je renvoie à la liste fort incomplète que j'ai citée et qui constitue un appui sans précédent dans l'histoire des procès aux USA.), aient avalisé (procédure d'*amicus curiae*) la requête des avocats des Cinq à la Cour suprême des États-Unis pour qu'elle réexamine leur cas du simple point de vue de la jurisprudence, sur la forme, par conséquent, non sur le fond (coupables ou non, ils n'ont pas eu droit à un « procès juste et impartial » compte tenu de l'endroit – Miami – où il s'est déroulé, des agissements du procureur et de la juge, de la composition du jury et de bien d'autres facteurs invalidants), n'est pour certains que simple « propagande castriste » ! Un contre-argument fort léger !

Eh bien, non, double erreur, les Cinq n'ont pas été condamnés pour espionnage et n'ont pas reconnu être des espions : ils ont été condamnés, ce qui est tout à fait différent, pour « *conspiracy to transmit national defense information to Cuba* », soit « concert frauduleux pour transmettre des informations de défense nationale à Cuba ». Et seulement Gerardo, Ramón et Antonio ; pas René ni Fernando. Et si le procureur, le représentant de l'État, donc, celui qui est chargé en fin de compte de protéger la société des délinquants et des criminels, a inventé ce chef d'accusation, c'est justement parce qu'il a été incapable de prouver que les trois incriminés avaient « transmis des informations relevant de la défense nationale ». Ce n'est pas là un jeu de mots : la justice n'est pas forcément juste, et, comme l'Histoire le prouve, vous pouvez être condamné sans être coupable.

Un petit retour en arrière ne sera donc pas de trop. Pour ce faire, et afin qu'on ne m'accuse pas une fois de plus d'être à mon tour « un agent castriste », je me baserai sur le rapport de quatre-vingt-treize pages qu'ont publié le 9 août 2005 les trois juges de la cour d'appel d'Atlanta chargés par leurs collègues d'étudier le cas, presque quatre ans après que fut tombé le verdict de Miami-Dade en décembre 2001. Ce sont des magistrats compétents qui vont à l'essentiel et éclaircissent les faits du dossier.

Les Cinq ont été arrêtés le 12 septembre 1998 pour « comploter afin d'agir comme agents de la République de Cuba sans s'être enregistrés devant l'*Attorney General* des États-Unis et pour frauder les États-Unis » [« *conspiring to act as agents of the Republic of Cuba without registering with the Attorney General of the United States and to defraud the United States*], ainsi que pour « avoir agi comme espions clandestins... en collectant et en transmettant à Cuba... des informations concernant des installations militaires des États-Unis, des fonctions gouvernementales et des activités politiques privées ; en s'étant infiltrés dans des groupes politiques anticastristes du comté de Miami-Dade (Floride), en ayant informé à leur sujet et en les ayant manipulés ; pour avoir semé de la désinformation dans ces groupes et avoir eu des relations avec d'autres groupes privés et publics aux États-Unis et pour avoir réalisé d'autres directives opérationnelles du gouvernement cubain » [« *to have "function[ed] as covert spies... by gathering and transmitting information to Cuba [...] concerning United States military installations, government functions, and private*

political activity; by infiltrating, informing on and manipulating anti-Castro political groups in Miami-Dade County [Florida]; by sowing disinformation” within these groups and in dealings with other private and public groups within the United States, “and by carrying out other operational directives of the Cuban government.”]

Ce qui attire mon attention dans cette deuxième inculpation, c'est en quelque sorte les libertés que prend le procureur (et donc le gouvernement) avec le langage et surtout avec les faits : qualifier d'activités de *covert spies* aussi bien la collecte d'informations relevant de la défense nationale que l'**infiltration** de groupes politiques me semble relever plus de la mystification juridique que de la solidité argumentaire ! Le code pénal étasunien définit très exactement en quoi consiste l'**espionnage** : en est passible « quiconque collecte et transmet des **informations de défense nationale**, ce qui implique une tentative de les obtenir afin qu'elles soient utilisées au détriment des États-Unis, ou une raison de le croire. » En aucun cas, le « noyautage » de groupes politiques ne peut s'assimiler à de l'espionnage. N'empêche que le procureur a fusionné allégrement les deux inculpations ! Et que la juge et le jury lui ont emboîté le pas sans ciller...

Les magistrats d'Atlanta ventilent ensuite les inculpations par accusé :

Antonio, Gerardo et Ramón : « s'associer pour fournir à Cuba des informations relatives à la défense nationale des États-Unis » [« *conspiring to deliver to Cuba information relating to the national defense of the United States* »]. **René** : « agir comme agent de la République de Cuba sans notification préalable à l'*Attorney General* » [« *acting as an agent of the Republic of Cuba without prior notification to the Attorney General* »]. **Gerardo** : « être la cause que [René] González ait agi comme un agent non enregistré » [« *having caused González to have acted as unregistered foreign agent* »]. **Antonio** : « agir comme agent de la République de Cuba sans notification à l'*Attorney General* ». **Ramón et Fernando** : « avoir été la cause qu'Antonio ait agi comme agent non inscrit ».

Gerardo : « association de malfaiteurs pour assassiner » [« *conspiracy to murder* »] et « actes à découvert en rapport avec cette association de malfaiteurs » [« *overt acts related to that conspiracy* »] ; « possession d'un faux passeport » [« *possession of a counterfeit passport* »] ; « possession de cinq documents d'identité frauduleux ou plus » [« *possession of five or more fraudulent identification documents* »] ; « possession d'un document d'identité frauduleux » [« *possession of a fraudulent identification document* »] ; « agir comme agent de la République de Cuba sans notification à l'*Attorney General* » ; « avoir été la cause que Juan Pablo Roque, Alejandro Alonso, Nilo Hernandez et Linda Hernandez aient agi comme agents étrangers non enregistrés ».

Fernando : « possession d'un faux passeport » ; « possession de faux documents d'identité » [« *possession of false identification documents* »] ; « agir comme agent de la République de Cuba sans notification préalable à l'*Attorney General* ».

Ramón : « possession d'un faux passeport » ; « possession d'un passeport obtenu par fausse déclaration » [« *possession of a passport obtained by use of a false statement* »] ; « faire une fausse déclaration lors de sa demande de passeport » [« *making a false statement on his passport application* »] ; « possession de documents d'identité frauduleux » ; « agir comme agent de la République de Cuba sans notification préalable à l'*Attorney General* » ; « avoir été la cause que Joseph Santos et Amarylis Silverio Santos aient agi comme agents étrangers non enregistrés ».

Les accusations essentielles contre les Cinq peuvent donc se résumer comme suit :

Accusations et verdict contre les Cinq

ACCUSATION	GERARDO	RAMÓN	ANTONIO	FERNANDO	RENÉ
Concert frauduleux pour commettre un délit contre les USA (5)	+	+	+	+	+
Concert frauduleux pour faire de l'espionnage (3)	+	+	+		
Concert frauduleux pour commettre un meurtre (1)	+				
Fausse identité (3)	+	+		+	
Agent étranger non déclaré devant le procureur des USA (5)	+	+	+	+	+
VERDICT	<i>2 perpétués + 15 ans</i>	<i>1 perpétués + 18 ans</i>	<i>1 perpétués + 10 ans</i>	<i>19 ans</i>	<i>15 ans</i>

Que faisaient donc les Cinq Cubains à Miami-Dade ? Toujours selon le rapport de la troïka de la cour d'appel d'Atlanta :

« Campa [*Fernando González*], [*René*] González, [*Antonio*] Guerrero, [*Gerardo*] Hernández et Medina [*Ramón Labañino*], et d'autres, étaient membres d'une opération de renseignements du gouvernement cubain identifiée comme "La Red Avispa" ou le Réseau Guêpe, qui était chargé d'infiltrer, de surveiller et de perturber le travail de certains exilés militants cubains dans le Sud de la Floride [*infiltrating, monitoring, and disrupting the work of certain militant Cuban exiles in South Florida*]. Les officiers de la direction des renseignements cubains Hernández, Medina et Campa supervisaient des agents, dont González et Guerrero. Le Réseau Guêpe adressait des informations à Cuba sur : 1) les activités d'organisations anticastristes dans le comté de Miami-Dade ; 2) le fonctionnement d'installations militaires étasuniennes, dont celles de la Station aéronavale de Boca Chica, de la base aérienne MacDill, de la base aérienne Barksdale et du Commandement Sud des Etats-Unis ; et 3) les activités politiques et d'application des lois des États-Unis. Le groupe était aussi chargé d'intimider des individus et des organisations cubano-américains en les menaçant par lettre ou au téléphone ; de pénétrer les activités électorales du Congrès des États-Unis ; de découvrir et d'évaluer des sources d'information potentielles et de possibles nouvelles recrues ; et de transporter des communications, de l'argent liquide et d'autres articles entre Miami et d'autres officiers et agents de la direction des renseignements cubaine basés aux Etats-Unis. Les membres du Réseau Guêpe et la direction des renseignements communiquaient fréquemment et transmettaient des articles à travers la couverture diplomatique de délégations cubaines. »

Après avoir expliqué comment les agents cubains avaient réussi à ne pas être découverts et les moyens qu'ils utilisaient pour cela, les trois juges de la cour d'appel d'Atlanta abordent un point nettement plus intéressant : ils listent les organisations surveillées par les Cinq.

« Les groupes d'exilés cubains qui préoccupaient [*concern*] le gouvernement cubain comprenaient : Alpha 66, la 2506^e Brigade, Hermanos al Rescate (Frères à la rescousse), Cuba démocratique et indépendante (CID), Commandos F4, Commandos L, Fondation nationale cubano-américaine (FNCA), le Conseil militaire cubano-américain (CAMCO), l'Ex Club, le Parti d'unité nationale démocratique (PUND) et les Commandos unis de libération (CLU). »

Mais les trois magistrats d'Atlanta ne se contentent pas de faire cet inventaire : ils décrivent les activités de ces groupes dans des notes de bas de page fort détaillées et surtout extrêmement éloquentes. Et ils utilisent des mots et des adjectifs absents de l'argumentaire du procureur de Miami-Dade. Ainsi, nous apprenons que :

« **Alpha-66** dirigeait un camp paramilitaire pour entraîner des participants à une invasion de Cuba, avait été impliqué dans des attaques **terroristes** contre des hôtels cubains en 1992, 1994 et 1995, avait tenté de faire entrer clandestinement des grenades à main à Cuba en

mars 1993, et avait proféré des menaces contre des touristes et des installations cubaines en novembre 1993. Des membres d'Alpha-66 ont été interceptés quand ils étaient en route pour assassiner Castro en 1997. »

Dans une longue note (n° 268), la troïka abonde en autres faits du plus haut intérêt. Elle recense par exemple quatre moments des « activités d'organisations anticastristes » (style de l'accusation) d'Alpha-66. Ainsi, le **20 mai 1993**, sept membres de cette « organisation » sont arrêtés à Marathon (Floride) à bord d'un bateau contenant des armes et des munitions (pistolets, mitrailleuses calibre 50, des fusils automatiques et chargeurs, quatre grenades, un lance-grenade 40 mm, un fusil semi-automatique Beretta calibre 50, un RK, un Norinko AK-47 et deux bombes artisanales. Le **11 juillet 1993**, quatre hommes d'Alpha-66 sont découverts : à bord, de « nombreuses armes », dont un AR-15, deux fusils de 7,6 mm et des chargeurs. La troïka prend soin de préciser que les individus ne sont pas arrêtés et que ni le bateau ni les armes ne sont saisis. Le **10 juin 1994**, deux membres d'Alpha-66 sont interceptés à bord de leur bateau en possession d'une mitrailleuse et d'AK-47. La troïka précise là encore que les individus sont libérés, mais que leurs armes et le bateau sont saisis cette fois-ci. Le **27 octobre 1997**, « quatre militants anticastristes » d'Alpha-66 sont arraisonnés dans les eaux portoricaines ; la fouille dans un faux compartiment de leur vedette donne ce qui suit, entre autres articles : des appareils de camouflage militaire, des lunettes pour vision nocturne, des appareils de communication, des jumelles, deux fusils semi-automatiques Beretta calibre 50 et 70 cartouches, 10 cartouches de pistolet 357, etc. Le chef du groupe avoue qu'ils se dirigent vers l'île Margarita (Venezuela) pour « assassiner Castro » qui doit y assister à une conférence internationale ; il explique que « son but dans la vie est de tuer [Castro] ». Selon le témoignage au procès des Cinq de l'enquêteur en chef auprès du *Federal Public Defender's Office*, le meneur de ce dernier groupe, Rubén Darío López-Castro, « a été associé à de nombreuses organisations anticastristes, dont le PUND et Alpha-66. López et Orlando Bosch avaient prévu de débarquer des armes à Cuba pour tenter d'assassiner Castro. Bosch a un long passé d'**actes terroristes** contre Cuba, ainsi que de poursuites et de condamnations pour des activités en rapport avec le **terrorisme** aux États-Unis et dans d'autres pays. »

Ainsi donc, une fois de plus, les trois juges d'Atlanta n'ont pas peur d'appeler un chat par son nom et de transcrire noir sur blanc le mot honni : **terrorisme**.

Je rappelle qu'Orlando Bosch, un pédiatre de formation mais un tueur maladif, œuvre dans le terrorisme contre Cuba depuis quarante ans (à l'époque du procès), qu'il est, avec l'autre assassin impénitent (et impuni) Luis Posada Carriles, l'auteur intellectuel du sabotage à la bombe en plein vol (une première alors dans le monde occidental, et dans le monde tout court, je crois) d'un avion de ligne de Cubana de Aviación, au décollage de la Barbade, en octobre 1976, les soixante-treize personnes à bord ayant été tuées. Je rappelle aussi que cet assassin et terroriste avoué a bénéficié en 1991 de la grâce de Bush père qui, contrairement à l'avis de son département de la Justice qui demandait son expulsion du pays au titre de terroriste et sur pressions des législateurs de la mafia anticubaine de Miami, le blanchit de toute faute.

La troïka de juges poursuit son recensement : « Les **Commandos F4** ont été impliqués dans une tentative d'assassinat de Castro. » Ils ont droit à leur tour à une longue note (n° 169). Leur « commandant-en-chef » (c'est le titre qu'il se donne) est **Rodolfo Frómata** qui affirme les avoir organisés « pour amener un changement politique à Cuba par des moyens pacifiques », au point d'avoir signé depuis 1994 un engagement de « respecter les lois étasuniennes et de ne pas violer les lois ni floridiennes ni fédérales ». Avant de fonder les Commandos F4, Frómata a appartenu, de 1968 à 1994, à Alpha-66, « une autre organisation soutenant un changement politique à Cuba ». En tant que membre d'Alpha-66, il a été arrêté à plusieurs reprises pour détention d'armes, entre autre le 10 octobre 1993 (sept fusils d'assaut semi-automatiques chinois AK et un mini-fusil 14 semi-automatique Ruger calibre 223 à lunette) ; le 23 octobre 1993, il est arrêté avec d'autres au volant d'un camion conduisant un bateau vers les cayes de la Floride : Frómata explique alors « qu'ils transportent des armes pour conduire un exercice d'entraînement militaire en vue de préparer les changements politiques à Cuba ou en cas d'une attaque de Cuba contre les États-Unis ; les officiers ayant déterminés que « leurs activités étaient légales » (*sic !*), ils peuvent reprendre la route. Les armes étaient semi-automatiques et comprenaient un R15, un AK 47 et une mitrailleuse calibre 50. Frómata et plusieurs autres membres d'Alpha-66 furent de nouveau arrêtés et relaxés le 7 février 1994 pour avoir des armes sur leur bateau. ». Frómata est encore interpellé le 2 juin 1994, cette fois comme membre des Commandos F4, alors qu'il cherche à acheter de l'explosif C-4 et un **missile antiaérien Stinger** « en vue de tuer Castro et ses proches associés à Cuba ».

Bien entendu, le recensement des juges d'Atlanta ne révèle que la fine pointe de l'iceberg. Les autorités cubaines ont, elles, de très épais dossiers sur tous ces « groupes anticastristes » qu'elles suivent à la trace depuis maintenant cinquante ans. Ce qui est toutefois étonnant, c'est que, face à des activités de ce genre qui tomberaient sous le coup de la loi dans n'importe quel pays du monde, ces individus sont chaque fois relaxés comme si de rien n'était. En fait, dans la République indépendante de Miami, le mot de passe « c'est pour tuer Castro » vous ouvre à l'envers tous les barreaux de prison. C'est assurément le seul endroit au monde où un Frómeta peut se présenter en tenue de camouflage (sans doute laisse-t-il sa mitrailleuse aux vestiaires) dans des studios de télévision, crier sa haine de Castro et de Cuba, affirmer tout de go que son but est de le tuer, sans que rien ne se passe ; un Bosch fait exactement pareil. Pourquoi s'en étonner d'ailleurs : un législateur d'origine cubaine n'a-t-il pas appelé publiquement à l'assassinat de Fidel ?

Toujours selon la troïka d'Atlanta,

« ...la « **2506^e Brigade** possède un camp paramilitaire pour jeunes » ; « le **CID** est suspect d'avoir été impliqué dans une tentative d'assassinat de Castro ; les **Commandos L** ont revendiqué la responsabilité d'une attaque **terroriste** en 1992 dans un hôtel de La Havane. La **Fondation nationale cubano-américaine** a préparé l'explosion d'une bombe dans une boîte de nuit cubaine. L'**Ex-Club** a préparé l'explosion de bombes dans des hôtels touristiques et dans un mémorial. Le **PUND** a préparé le débarquement d'armes pour tenter d'assassiner Castro. Après chaque attaque, Cuba a averti les États-Unis de ses investigations et a demandé aux autorités étasuniennes d'agir contre les groupes opérant aux États-Unis. »

Dans cet inventaire, la Fondation nationale cubano-américaine (FNCA) occupe une place bien discrète par rapport à ce qu'on en sait vraiment : depuis 1980, date de sa fondation par Reagan, elle a été le commanditaire d'une bonne partie des actions terroristes menées contre la Révolution cubaine. Heureusement, la note n° 170 des trois juges apporte plus de détails. Elle informe du témoignage prêté sous serment au procès par **Percy Francisco Alvarado Godoy**, un Guatémaltèque vivant à Cuba et infiltré dans la FNCA :

« Il a décrit les tentatives faites de 1993 à 1997 par des affiliés de la FNCA pour le recruter et l'engager dans des activités violentes contre différentes cibles cubaines. Il a dit que, début septembre 1994, on lui a demandé de poser une bombe dans le cabaret Tropicana, une boîte de nuit populaire et une attraction touristique de La Havane. En relation avec ce même complot, il a pris l'avion en novembre 1994 pour le Guatemala afin d'obtenir les explosifs et les détonateurs qu'il utiliserait et il y a rencontré, entre autres, **Luis Posada Carriles**, un exilé cubain ayant un long passé d'actes violents contre Cuba. À l'insu des membres de la FNCA, Godoy coopérait avec les autorités cubaines, a dénoncé leurs plans et a témoigné ensuite au procès d'un des conspirateurs à Cuba. »

Les trois juges citent aussi le témoignage d'un autre Cubain, Juan Francisco Fernández Gómez, reprennent quasiment les mêmes termes que pour Godoy : tentatives de recrutement pour poser une bombe au cabaret Tropicana, et ajoutent :

« En 1996 et en 1998, Gómez a été contacté par Borges Paz, de l'organisation anticastriste **Ex-Club**, qui l'a invité à la rejoindre et à poser des bombes dans des hôtels touristiques et au mémorial Che Guevara de Santa Clara. De retour à Cuba, Gómez a informé les autorités cubaines des plans d'Ex-Club. Gómez a dit qu'à la suite de son travail pour le gouvernement étasunien, il s'est brouillé avec sa famille aux États-Unis, dont une fille en Floride, et qu'il a reçu des menaces téléphoniques.

Les trois juges d'Atlanta n'ont donc pas peur de dire que Cuba est victime d'actes de terrorisme réalisés par des organisations installées aux États-Unis. Et que, face aux demandes des autorités cubaines pour que Washington fasse quelque chose, celui-ci n'a rien fait. Pourtant, les actes de terroristes ne sont pas de la « propagande castriste », et la troïka est bien forcée d'en donner quelques exemples :

12 avril 1997 : une explosion détruit les toilettes et la piste de danse de la discothèque Ache de l'hôtel Melía Cohíba.

25 avril 1997 : une bombe explose dans les bureaux de la société Cubanacán à Mexico.

Le 30 avril 1997 : découvert d'un engin explosif au quinzième étage de l'hôtel Cohíba de La Havane.

Le 12 juillet 1997 : des explosions aux hôtels Nacional et Capri de La Havane, qui créent des « cratères » dans les halls et des dommages significatifs.

Le 4 août 1997, une explosion à l'hôtel Cohíba de La Havane crée un cratère dans le hall et détruit des meubles.

Le 4 septembre 1997, bombes aux hôtels Triton, Copacabana, Château Miramar, et au restaurant La Bodeguita del Medio dans la Havane coloniale. L'explosion au Copacabana tue un touriste italien ; celle du Château Miramar blesse plusieurs personnes.

19 octobre 1997 : découverte d'engins explosifs dans un minibus de tourisme à la station de taxis de l'aéroport José Martí de La Havane.

30 octobre 1997 : découverte d'engins explosifs sous un kiosque de l'aéroport José Martí de La Havane.

Mais ce n'est là, encore une fois, qu'un pâle échantillon des actes de terrorisme de toute sorte dont Cuba est victime depuis cinquante ans dans l'île et à l'étranger, et qui ont coûté, je le rappelle, la vie de plus trois mille innocents. Mais enfin, que des juges étasuniens le reconnaissent, c'est déjà quelque chose.

Les trois juges recensent ensuite les différentes fonctions de chacun des Cinq. Ainsi Gerardo supervisait Juan Roque et René González, tous deux infiltrés dans Frères à la rescousse, et l'**Opération Aéroport**, autrement dit la « pénétration » (langage des juges) d'Antonio Guerrero dans la base aéronavale de Key West (Floride), les juges précisant en note que celle-ci « est la base militaire la plus au Sud des États-Unis, à 140 km de Cuba. Elle possède un aéroport actif et plusieurs complexes de bâtiments utilisés par les trois armes, les garde-côtes et les *marines*. Le public a accès aux chaussées de la base, mais non aux bâtiments. Elle est la principale installation militaire des États-Unis en cas de conflit dans les Caraïbes, et elle sert à la défense nationale, dont des entraînements au combat aérien intermédiaire et avancé et à la lutte contre le trafic de drogues. »

On comprend aisément l'intérêt que pouvait avoir la Révolution cubaine, face à un ennemi implacable et sans scrupules, à savoir ce qu'il se passait sur cette base et à détecter tout mouvement suspect inhabituel...

Toujours selon la troïka, « fin 1995 début 1996, Gerardo participa à un plan pour faire rentrer Roque à Cuba et ébranler ainsi Frères à la rescousse. Il dirigea aussi un agent pour qu'il demande un emploi au Commandement Sud, et supervisa ensuite l'**Opération Suroc**, autrement la pénétration du Commandement Sud par cet agent. Fin janvier 1996, il reçut une série de messages du gouvernement cubain lui annonçant l'Opération Scorpion qui impliquait l'affrontement [*confronting*] aux efforts contre-révolutionnaires des Frères à la rescousse. » Gerardo participa aussi à la dissémination de désinformations.

Ramón Labañino travaille avec Antonio Guerrero, se chargeant de sa supervision en juin 1997 après Gerardo. Il supervise aussi l'Opération Suroc et travaille avec des agents recrutés par Gerardo pour pénétrer le Commandement Sud. En mai 1997, les services de renseignements cubains lui demandent de collecter des informations sur l'infiltration de différents organes locaux, étatique et fédéraux situés en Floride, dont les bases militaires, les garde-côtes, les services d'immigration et de naturalisation et le FBI.

Là encore, le contexte explique bien des choses. Alors que les dangereux « espions », selon la presse de Miami, opèrent depuis au moins 1994, ce n'est toutefois qu'en mai 1997 que la Révolution cubaine cherche à en savoir plus sur les agissements des organes ayant à voir directement avec l'île, puisque les garde-côtes, avec lesquels elle a des contacts de travail, sont chargés de faire appliquer les règles concernant l'immigration illégale de Cubains, que les services d'immigration ont aussi à voir avec cette question, et que le FBI de Miami est aux mains de la mafia anticubaine. 1997, il suffit de revoir la liste ci-dessus, c'est justement l'année des plus violents attentats terroristes menés contre l'île depuis bien longtemps, sans que le FBI, le premier censément intéressé, et la justice fassent quelque chose pour freiner l'action parfaitement visible des terroristes ! Bien au contraire, à peine interpellés, les terroristes équipés de matériel de guerre sont aussi relâchés !

La troïka d'Atlanta poursuit son analyse : « À un moment donné, Fernando González supervise plusieurs opérations confiées auparavant à Gerardo et à Ramón, dont les opérations Aéroport et Suroc. Il admet avoir, lui et d'autres, collecté et transmis des informations sur les activités de nombreux groupes et individus extrémistes anticastristes locaux qui avaient commis avant des actes terroristes contre Cuba. Il dirige aussi un certain nombre d'opérations : Arc-en-ciel, Brunette Morena, Brume, Paradis, Girón et d'autres. »

En quoi consistaient donc les opérations montées par le redoutable réseau Guêpe. Suivons encore une fois les trois juges :

« L'**Opération Arc-en-ciel** a impliqué le filmage d'une réunion entre le dirigeant de la FNCA, **Orlando Bosch**, Alpha-66 et le dirigeant du PUND, Rubén Darío López, et un agent cubain, afin de planifier le débarquement d'armes à Cuba pour assassiner Castro ; Campa [Fernando], [Gerardo] Hernández et deux autres cubains y participèrent aussi. »

« L'**Opération Brunette** demandait à Fernando d'avoir **Bosch** à l'œil afin de connaître ses relations et ses déplacements, et les lieux qu'il fréquentait. »

« L'**Opération Brume** impliquait Campa [Fernando] et Medina [Ramón] qui devaient surveiller les activités de Roberto Martín Pérez, membre du conseil de direction de la FNCA, que le gouvernement cubain croyait responsable de l'explosion de bombes dans deux hôtels en juillet 1997. »

« Dans le cadre de l'**Opération Paradis**, Campa [Fernando] et d'autres, dont René González et d'autres agents cubains, collectaient des informations sur les activités paramilitaires de groupes d'exilés cubains opérant aux Bahamas, dont la FNCA, Alpha 66, Cuba 21, Frères à la rescousse et des individus dans ces organisations. »

« L'**Opération Girón** était une tentative d'infiltrer la FNCA, qui impliquait Medina [Ramón], puis Campa [Fernando] en substitution temporaire de celui-ci. »

« Certaines des opérations anonymes incluaient d'identifier et de filmer en vidéo des bateaux sur la rivière Miami, d'obtenir des informations sur les camps paramilitaires des exilés cubains, et la surveillance de plusieurs groupes et personnes anticastristes. En juillet 1998, Campa [Fernando] et Hernández, travaillant avec d'autres agents cubains, identifièrent et filmèrent deux bateaux sur la rivière Miami qu'ils croyaient contenir des armes et des explosifs destinés à Cuba. Les agents reçurent des instructions d'envisager de les inutiliser en les incendiant ou en les endommageant ou alors d'en informer anonymement le FIB. Campa [Fernando] et Hernández tentèrent aussi, mais sans succès, de localiser le camp des Commandos L et F-4 près de Clewiston (Floride), à partir des adresses fournies par le gouvernement cubain. »

Comme on le peut le constater sans mal, aucune de ces opérations - avec ou sans nom de baptême - n'impliquait la moindre recherche de renseignements relevant de l'espionnage à proprement parler : toutes visaient la surveillance de terroristes avérés – que le veuille ou non le FBI – comme Orlando Bosch, gracié, je le répète, par Bush père, comme Roberto Martín Pérez, chef de l'aile militaire de la FNCA et propriétaire du fusil qui devait être utilisé pour assassiner Fidel sur l'île Margarita, comme les dirigeants d'Alpha-66 qui sévissent depuis quarante ans, etc. **Rien dans tout ça ne concernait la « sécurité nationale » des États-Unis, à moins d'admettre alors – et la conclusion en coulerait de source – que la protection de terroristes invétérés en relève**, pourvu que nous soyons à Miami et que la cible en soit la Révolution cubaine !

Les « redoutables agents castristes » n'avaient en tout cas rien de James Bond. Révolutionnaires d'un pays pauvre, ils en étaient réduits à la portion congrue. La troïka de la cour d'appel d'Atlanta est forcée de le reconnaître :

« Les agents supervisés par Campa [Fernando] et Medina [Ramón] opéraient sur un petit budget à part qui exigeait l'approbation des autorités cubaines, et les officiers partageaient des logements pour économiser. Campa vécut dans un appartement appartenant à Hernández de novembre 1997 à février 1998, et partagea un appartement avec Medina de juillet à septembre 1998. »

Antonio Guerrero fonctionnait, lui, sur une base opérationnelle différente, sa mission

« visant les installations militaires étasuniennes. Dans le cadre de l'**Opération Aéroport**, Guerrero avait conclu une pénétration "à long terme" de la Station aéronavale de Key West grâce à son emploi en 1993 au département des travaux publics. Il était chargé de la maintenance des stations d'épuration des eaux usées et avait accès à des nombreux secteurs de la base. Bien qu'il ait rempli plusieurs déclarations écrites sous serment de loyauté aux États-Unis pour pouvoir obtenir cet emploi, il répondait aussi un plan de travail de la Direction des renseignements cubaine pour obtenir des informations militaires, assurer des renseignements visuels de la base et chercher des ressources opérationnelles.

« Guerrero a fourni fréquemment des rapports détaillés à Campa, Hernandez, et Medina concernant le déploiement de biens militaires étasuniens sur la base de 1994 à 1997. »

Voilà, nous venons de faire le tour, accompagnés par des experts, de l'essentiel des faits incriminés et des accusations portées contre les Cinq. Des experts qui ont été les seuls, soit dit en passant, à s'en tenir au strict plan juridique : toutes les autres instances – la cour de Miami-Dade qui les a condamnés, la cour d'appel d'Atlanta en sa totalité de ses membres qui a rejeté, cas sans précédent dans l'histoire légale étasunienne, la décision de sa troïka, et la Cour suprême – ont fait passer avant les approches politiques en se pliant aux pressions de l'administration.

Résumons. Le ministère public étasunien a présenté contre les Cinq un total de vingt-six chefs d'accusation, dont vingt-quatre étaient relativement mineurs et de caractère plutôt technique, et dont ils n'ont reconnu que deux : ne s'être pas inscrits comme « agents d'une puissance étrangère » et avoir, pour trois d'entre eux n'ayant pas la nationalité étasunienne (Gerardo, Ramón, Fernando), utilisé une « fausse identité »...

Des accusations passibles d'une peine maxima de cinq ans de prison. Par rapport à ces deux chefs d'accusation, les Cinq et leurs avocats ont fait valoir à titre d'arguments ce qu'on appelle en droit étasunien (le « *common law* » anglo-saxon, différent du droit romain) la « défense par nécessité », en quelque sorte l'équivalent du « cas de force majeure » : si vous voulez vous infiltrer dans des organisations terroristes au péril de votre vie et si vous désirez par exemple éviter qu'elles ne vous démasquent trop aisément ou qu'elles prennent des représailles contre votre famille, il est évidemment plus prudent de ne pas arborer votre véritable identité, ce que vous permet justement la « défense par nécessité », en vertu de laquelle vous pouvez techniquement violer une réglementation légale si vous le faites pour éviter un mal pire. Ainsi, aucune cour ne pourra vous accuser ni ne vous condamner pour « effraction de domicile » (qui est un délit) si vous êtes entrés chez votre voisin en son absence pour sauver ses enfants dans sa maison en flammes. Et ce « mal pire » dans le cas des Cinq n'était pas une vue de l'esprit, comme le prouvent les plus de 3 000 victimes fatales cubaines du terrorisme *made in USA* (et surtout *in Miami*) : il s'agissait pour les Cinq et la Révolution cubaine de protéger des vies humaines, d'éviter des dommages aux personnes et aux biens et de prévenir des actes terroristes.

C'est tout ce dont les Cinq se sont avoués coupables. À aucun moment du plus long procès à s'être déroulé aux États-Unis (sept mois, je le rappelle), ils n'ont reconnu avoir fait de l'espionnage : ce qu'ils ont reconnu, le revendiquant comme un titre d'honneur, c'est de **S'ÊTRE INFILTRÉS DANS DES ORGANISATIONS TERRORISTES DE MIAMI** pour prévenir les autorités cubaines de leurs projets et les empêcher de causer des victimes à Cuba (et aux États-Unis). Et ils ont été si efficaces dans leur action qu'ils ont permis de faire avorter plusieurs plans et si sérieux dans leurs dénonciations que même Clinton s'en est alarmé (je renvoie, une fois encore, à mon texte) et a décidé d'agir.

Ce qui est bien différent de l'espionnage. Celui-ci implique par hypothèse légale la possession et la transmission d'**informations et de documents relevant de la défense nationale**. C'est clair. Or, les faits relevés par la troïka concernent pour l'essentiel les actions préventives des Cinq contre les organisations qu'ils avaient infiltrées. Là, les trois juges sont précis. Dès qu'ils abordent l'infiltration dans des organes ou sites militaires, ils sont bien en peine d'être aussi concrets... Si l'on prend la peine de lire les extraits des actes du procès (119 volumes de transcription, des caisses entières de documents probatoires, 15 volumes de récits des faits, plus 70 témoins ayant défilé à la barre), ou plus simplement le rapport de la troïka d'Atlanta, on constate que l'accusateur public n'a jamais pu prouver ses accusations d'espionnage ! Qui mieux est, il l'a avoué lui-même en s'adressant au jury : « Nous avons arrêté ces cinq hommes et nous avons saisi 20 000 pages de documents dans leurs ordinateurs, mais nous ne pouvons vous présenter, mesdames et messieurs du jury, **aucune page d'information classifiée.** » Le procureur fit venir à la barre comme témoin à charge l'ancien

directeur de l'Agence de renseignements de la défense, la principale agence de renseignements des USA ; quand l'un des avocats des Cinq, Paul McKenna, lui demanda combien de ces 20 000 pages avaient à voir avec la défense nationale (et mettaient donc en danger la sécurité du pays), le général en question lui répondit textuellement, comme l'indiquent les minutes du procès : « **Aucune**, pour autant que je me souvienne. » Tout ce que le procureur put avancer comme argument pour prouver l'accusation d'espionnage, c'est qu'Antonio Guerrero travaillait, à un poste de faible importance, sur la base navale de Boca Chica, à Key West, et qu'il envoyait des informations à Cuba. C'est bien ainsi qu'il présenta les choses aux jurés : un agent cubain envoyant des informations à son pays. Mais quelle sorte d'informations envoyait Antonio Guerrero ? Du domaine public, disponibles à tous : entre autres, sur les avions décollant et atterrissant à Boca Chica (tout trafic inhabituellement intense pouvant indiquer une mobilisation armée, comme cela avait été le cas avant l'Iraq, et donc des risques éventuels pour Cuba). Bien mieux, les autorités cubaines lui avaient dit de ne violer absolument aucune réglementation ni aucune mesure de sécurité de la base, et il fut si respectueux à cet égard que, bien que le gouvernement étasunien ait découvert deux ans avant son arrestation qu'Antonio était un agent, il n'en avait pourtant averti la chef de la base navale – selon le témoignage de celle-ci au procès – parce qu'il savait pertinemment qu'Antonio Guerrero n'avait violé à ce jour aucune mesure de sécurité de la base et que les informations qu'il envoyait à Cuba n'avaient rien à voir avec la défense nationale des États-Unis !

Les témoignages de généraux et de fonctionnaires présentés comme experts par l'accusation et comme témoins par les avocats prouvent aussi que les accusés n'avaient jamais cherché d'informations secrètes ou classifiées pouvant être utilisés au détriment des États-Unis et mettant en danger leur sécurité nationale (sans quoi, je le répète, il ne peut exister d'espionnage). Et ces témoins n'étaient pas des moindres. Je citerais entre autres, le général James R. Clapper, des forces de l'air, ancien chef de l'Agence de renseignements du Pentagone ; le général Charles Elliot Wilhelm, de la marine, ancien chef du Commandement Sud ; le général Edward Breed Atkeson, ancien chef d'état-major de l'armée aux renseignements ; le contre-amiral Eugene Carroll, ancien vice-chef des Opérations navales ; le colonel George Buckner, du commandement du système de défense aérienne de l'armée ; Stuart Hoyt, expert du FBI en contre-espionnage ; Richard Giannotti, expert du FBI. Toutes les informations utilisées par les accusés étaient du domaine public !

Et les preuves d'espionnage étaient si inexistantes que le *Nuevo Herald*, de Miami, porte-parole de la mafia terroriste au point d'avoir constamment accusé les Cinq bien avant l'ouverture du procès d'être des espions et d'avoir fait quasiment partie en quelque sorte du ministère public, se plaignait amèrement le 30 avril 2001 : « ... le ministère public a assuré qu'il disposait de preuves et de documents en abondance au sujet des prétendues activités d'espionnage des accusés. Or, bien que le procès doive conclure comme prévu dans un mois, de nombreux observateurs et leaders communautaires se plaignent que ces preuves écrasantes brillent par leur absence, et que la défense semble avoir assis l'exil cubain au banc des accusés... Si les choses continuent comme ça, ces espions vont être mis en liberté. »

Comment fait-on alors, me demanderez-vous, quand on est procureur aux États-Unis pour faire condamner des accusés sans preuves ni pièces ? Oh, c'est assez facile. Il faut deux ingrédients. Le premier est un jury, pour ainsi dire, à la botte. D'abord, en éliminer les Noirs. Ensuite, mettre à sa tête un président qui va dans votre sens : ainsi, celui du procès de Miami avait avoué sans ambages qu'il était contre la dictature castriste et qu'il rêvait du jour où elle serait renversée ; un second juré, un banquier à la retraite d'Illinois, avait un fils qui avait été *marine* pendant vingt et un ans et une fille toujours membre du FBI depuis quinze ans ; un troisième travaillait dans les bureaux du procureur général de la Floride au département pénal. Et ainsi, en gros, à l'avenant.

Le deuxième ingrédient est aussi aisé à manipuler quand vous êtes à Miami et que les accusés sont des révolutionnaires cubains : vous inventez une *conspiracy*. Qui signifie, selon le glossaire multilingue des Nations Unies sur la prévention du crime et la lutte contre la délinquance : « coalition ; concert frauduleux ; association de malfaiteurs » La *conspiracy* est donc une combinaison de deux personnes ou plus pour commettre un acte criminel. Et le gros avantage de ladite figure juridique pour le procureur, c'est qu'il n'a pas besoin de la prouver ! Il peut se contenter d'affirmer qu'il y a eu accord pour espionner, et le tour est joué : l'accord en soi est déjà un délit. Bref, les Cinq furent accusés, non d'espionnage – un chef d'accusation impossible à prouver – mais de « concert frauduleux pour espionner », qu'il n'est pas nécessaire de prouver... Pour le procureur, il suffit d'« indices » de cette « association de malfaiteurs », de preuves basées sur des affirmations de tiers, jamais sur des faits avérés.

Avec un jury pareil et de telles règles du jeu, l'affaire était donc dans le sac pour cette première accusation : de fait, alors que le procès avait duré sept mois, que soixante-dix témoins avaient défilé à la barre, qu'il y avait cinq accusés, les douze jurés, sans poser la moindre question à la cour, sans élever le moindre doute, mirent à peine un jour à déclarer les Cinq coupables d'espionnage (et des autres chefs d'accusation, bien entendu). La juge, elle, les condamna ensuite aux peines maximales.

Que nul ne s'en étonne. Il s'agissait non d'un procès judiciaire, mais d'un procès foncièrement politique, et les preuves importaient peu... Et la justice eut, durant ces sept mois, les yeux plus bandés que jamais.

Quant au second chef d'accusation capital prononcé par le procureur de Miami-Dade (« concert frauduleux pour commettre un homicide volontaire »), autrement dit un meurtre, il était du même tonneau et tout aussi fabriqué que le premier. Il ne concernait que Gerardo Hernández. Son libellé exact était, dans les termes de la troïka d'Atlanta : « concert frauduleux pour commettre un meurtre en appuyant et en mettant en place un plan pour abattre des avions civils étasuniens hors de l'espace aérien de Cuba et des Etats-Unis » (*conspiracy to commit murder by supporting and implementing a plan to shoot down United States civilian aircraft outside of Cuban and United States airspace*”).

J'ai dit plus haut que, faute d'avoir en main des accusations solides en matière d' « espionnage » – en fait, il n'avait absolument aucune preuve et il risquait de ne pas pouvoir convaincre un jury, même aussi « accommodant » que celui de Miami-Dade, de prononcer un verdict de culpabilité – le procureur s'efforçait de trouver un chef d'accusation qui soit en revanche irréfutable. Et il en trouva un, assorti d'un ingrédient – mort d'homme – qui défraie toujours la chronique : Gerardo Hernandez serait donc coupable du meurtre de quatre personnes, parmi elles, trois citoyens étasuniens, dont les deux avions Cessna appartenant à *Frères à la rescousse* furent abattus par des Mig cubains le 24 février 1996. Ce qui est intéressant en soi, et surtout assez inhabituel, c'est que le procureur n'eut l'idée de cette nouvelle accusation que le 7 mai 1999, soit sept mois après avoir présenté la première (2 octobre 1998) !

Pour bien comprendre cette histoire, il faut remonter à sa source : l'apparition en 1991 dans la communauté terroriste de Miami d'un nouveau groupe, *Hermanos al rescate*, soit *Frères à la rescousse*, que son fondateur José Basulto présenta comme une organisation humanitaire dont l'objet était d'aider les *balseros* en danger dans le golfe du Mexique et de les sauver de la mort en alertant les services de garde-côte étasuniens. Je rappelle que 1991 marque le début de la descente aux enfers accélérée de l'économie cubaine après la disparition définitive des partenaires européens de l'île, cette crise apparemment sans solution (l'île va couler corps et biens) engendrant le phénomène des *balseros*, autrement dit des Cubains sans visa d'entrée aux USA qui tentent – forts de l'existence de la Loi d'ajustement cubain – de gagner le paradis capitaliste sur des embarcations de fortune et de rejoindre le « rêve américain », un phénomène exactement semblable à celui que connaît l'Europe à partir de l'Afrique, voire des pays anciennement communistes de l'Est. Phénomène douloureux, tragique, mais en rien, donc, l'apanage du « totalitarisme cubain ». Des centaines de milliers de personnes fuient tous les ans le capitalisme sous-développé...

Pour Basulto, c'est une bonne affaire. Au point que, ayant démarré avec un seul avion, le sien, il se retrouve trois ans plus tard, en 1994, à la tête d'une flottille qui lui permet de réaliser jusqu'à trente-deux « missions » hebdomadaires, à un coût, selon ses propres chiffres, de 1 300 000 dollars par an apportés intégralement, toujours d'après ses propres aveux, par des riches de la communauté miamienne, bien qu'American Airlines (*sic*) ait aussi contribué. Mais quand on connaît un peu les coulisses de la mafia cubano-américaine floridienne, on peut supposer que l'argent provenait aussi d'institutions aussi « caritatives » que la CIA, le gouvernement de la Floride et d'autres organisations officielles et officieuses...

A propos, qui est ce José Basulto ? Oh, un vieux de la vieille en matière de terrorisme et d' « anticastrisme » : dès 1960, on le retrouve dans les groupes d'infiltration à Cuba ; ainsi que dans les effectifs mercenaires préparés pour envahir Cuba par la baie des Cochons (il parvient à réchapper en se réfugiant dans la base navale – usurpée de force à Cuba – de Guantánamo) ; il poursuit ses activités contre-révolutionnaires en attaquant des objectifs civils sur les côtes cubaines ; comme un certain nombre d'autres « protégés » de la CIA, on le retrouve aux côtés des *contras* antisandinistes (un échantillon fameux en est Posada Carriles), ce qui prouve que ses liens avec l'*Agency* se maintenaient, bien qu'il le nie)... Somme toute, comme tant d'autres Cubains de

Miami formés dans les premiers temps par les services de renseignements étasuniens et ne sachant rien faire d'autre de leurs dix doigts, il vit de la lucrative « industrie de la contre-révolution et du terrorisme ». Bref, il est de tous les combats contre le « communisme ».

Le dernier en date, celui de la « rescousse », donc, va vent arrière depuis trois ans – bien qu'on ignore encore à ce jour combien de *balseros* il a permis de sauver – quand, catastrophe, Bill Clinton s'avise en 1994 de signer des accords migratoires avec Cuba pour tenter d'enrayer l'arrivée de ces candidats à l'exil qui lui cause des problèmes. Le 9 septembre, les deux pays souscrivent un accord migratoire en vertu duquel, entre autres clauses, les Cubains qui tenteraient d'entrer illégalement aux USA et seraient arraisonnés en mer ne pourront pas y pénétrer, mais seront placés dans des installations hors du pays (lisez Guantánamo). L'accord entre pleinement en vigueur en mai 1995. (Je renvoie à mon article « Les sauts de cabri d'Obama ».) Bien entendu, la quantité de *balseros* prêts à se risquer sur des embarcations de fortune diminue radicalement. Et voilà donc notre Basulto de nouveau sans gagne-pain : il n'y a plus assez de gens pour lesquels voler « à la rescousse ». Qu'à cela ne tienne : dans l'industrie de la contre-révolution mamienne, on n'est jamais à court d'idées et d'ingrédients. Et Basulto modifie par conséquent la raison d'être de son « organisation humanitaire » : ses Cessna patrouilleront les eaux du détroit de la Floride pour surveiller la façon dont les deux gouvernements exécutent l'accord migratoire !

Bien entendu, tout ceci n'est que façade, le vrai objectif, l'objectif ultime restant le même depuis 1959 : travailler au renversement de « Castro » et à la destruction de la Révolution cubaine. Entre autres en préparant des attentats terroristes dans l'île. Et en testant la possibilité de largage de bombes sur son territoire.

Car, contrairement à ce qu'a affirmé récemment Hillary Clinton, les Cessna de Basulto ne sont pas des avions civils : ce sont des appareils que le Pentagone lui a cédés et qui sont destinés, comme ils le furent au Vietnam, **à des fins militaires**. Un petit historique, donc. Dès le 15 mai 1991, Basulto s'était adressé à George Bush père pour obtenir trois Cessna type 02 (version militaire) des forces armées étasuniennes ayant servi en El Salvador. Comme à l'accoutumé, un des législateurs d'origine cubaine de la Floride est derrière le coup : Ileana Ross-Lehtinen (qui, dix ans, durant l'épisode Elián González, se gagna le sobriquet de *loba feroz*, la « Louve féroce ») fait publiquement campagne dans ce sens et parvient à « convaincre » le président de céder les trois appareils dont la photo apparaîtra dans la presse le 19 juillet 1992, le sigle USAF encore clairement visible sur la carlingue, au lendemain du premier vol des *Frères à la rescousse* au-dessus de Cuba. (Je tiens à rappeler au passage que Bush père a connu de près tous ces personnages du bas-monde terroriste floridien puisqu'il avait été chargé de leur « formation » à l'époque où il était un cadre important de la CIA et, à plus forte raison, quand il en fut chef durant plusieurs années... Ce qui explique, pour ceux qui ne l'auraient pas compris, sa « bienveillance » envers des assassins comme Orlando Bosch, qu'il gracie généreusement en juillet 1990, en opposition à son département de la Justice qui réclamait son expulsion du pays.)

Je me demande dans quel autre pays, sinon en R.I.M. (République indépendante de Miami), un tel épisode pourrait se produire... ! Ou dans quel autre pays un chef d'organisation terroriste se présenterait à la télévision pour annoncer un renforcement des attaques contre des cibles à Cuba, en particulier des hôtels, sans que les autorités compétentes s'en préoccupent plus que d'une guigne : c'est pourtant ce qu'affirme le 7 janvier 1993 Tony Bryant, chef de *Commandos L* en conférence de presse, se disant « en guerre contre Cuba » et avertissant les touristes étrangers de « rester éloignés » de l'île. Pourquoi donc s'en étonner d'ailleurs : le 7 octobre 1992, quatre terroristes n'avaient-ils pas attaqué depuis une vedette rapide l'hôtel Meliá de Varadero et n'avaient-ils pas été remis ensuite en liberté après avoir été arrêtés par le FBI ? En janvier 1993, cinq terroristes à bord d'une vedette équipée de mitrailleuses lourdes et d'autres armes n'avaient-ils pas été interceptés par les garde-côtes étasuniens quand ils se faisaient route vers Cuba et pareillement relâchés ensuite ? En octobre 1993, Nazario Sergent, un autre vieux routard du terrorisme, chef d'Alpha-66, n'avait-il pas affirmé publiquement que son groupe avait mené récemment cinq actions contre Cuba sans que rien ne lui arrive ? Le 7 novembre 1993, le porte-parole d'Alpha-66 n'avait-il pas déclaré à Miami en conférence de presse que son groupe considérerait les touristes étrangers « comme des ennemis » ? Le 11 mars 1994, une chaîne de télévision de Miami n'avait-elle pas interviewé Nazario Sergent qui se vantait de l'attaque perpétrée ce même jour par son groupe contre l'hôtel Guitart sur la caye Coco (lequel serait de nouveau attaqué le 6 octobre puis le 20 mai 1995) sans que les autorités compétentes ne bronchent ? Je

pourrais citer encore bien des exemples des coudées absolument franches dont jouissaient alors les groupes terroristes de Miami...

J'en reviens aux *Frères à la rescousse*. Assuré de l'impunité totale du côté de Miami, Basulto ne cesse de s'enhardir. Il viole à plusieurs reprises l'espace aérien et maritime cubain, entre autres le 18 mai (un avion) et les 28 (plusieurs avions) et 30 décembre (deux avions) 1993 ; le 2 janvier (un avion), les 15 (cinq avions), 17 (deux avions), 25 (cinq avions) et 29 mai (cinq avions), le 10 juillet (un avion), le 20 août 1994 (un avion) ; le 4 avril (un avion) et le 13 juillet 1995 (quatre avions) ; les 9 (deux) et 13 janvier (deux) 1996. Basulto ne s'en cache pas : « Ils disent [les Cubains] que j'ai survolé le territoire cubain, ce que tout le monde sait et que je n'ai jamais nié ». En fait, selon les autorités cubaines, les avions « innocents » (*dixit* Hillary Clinton) de *Frères à la rescousse* ont violé au moins vingt-cinq fois l'espace aérien cubain durant les vingt mois précédents.

Voyons maintenant ce que la troïka des juges d'Atlanta affirme sur ces événements du 24 février 1996 et leurs antécédents dans son rapport dont la conclusion – rappelons-le – est l'annulation du procès et du verdict de Miami-Dade et la demande d'un nouveau procès.

La troïka commence par reconnaître que

« les vols de Frères à la rescousse sur Cuba préoccupaient particulièrement le gouvernement cubain. À un moment donné après le 13 juillet 1995, l'administration fédérale de l'aéronautique (FAA) avait transmis les menaces du gouvernement cubain envers les Frères à la rescousse que les avions volant sans autorisation dans l'espace aérien cubain seraient contraints de se poser ou abattus. »

Il n'empêche que les 9 et 13 janvier 1996, les avions lancent des milliers de tracts sur La Havane. Toujours en janvier, Basulto intervient sur Radio Martí pour revendiquer le lancement des tracts et prôner la désobéissance civile aux Cubains. La troïka prend soin de préciser que Radio Martí dépend du gouvernement (« *a United States-controlled* »). Et d'ajouter :

Le gouvernement cubain a protesté auprès des États-Unis pour ces violations de son espace aérien, s'est plaint que les mesures prises par la FAA pour empêcher ces vols étaient insuffisantes et a signalé que les vols non autorisés seraient interrompus de force.

Je tiens pour ma part à souligner d'une part la patience de la Révolution cubaine envers ces provocateurs, de l'autre le laisser-aller extrême des autorités étasuniennes : bien que La Havane ait déjà menacé de le faire autour du 13 juillet 1995, les avions de Basulto peuvent violer le ciel de La Havane six mois après sans être abattus, tandis que les autorités étasuniennes continuent de regarder ailleurs...

Les trois juges poursuivent :

Le 22 janvier 1996, le contact de la FAA avec le département d'Etat écrit au bureau régional de l'Agence à Miami au sujet de ces violations de l'espace aérien cubain. Elle signale avoir été mise au courant d'un autre vol non autorisé le 20 janvier, affirmant que ce dernier survol ne peut être considéré que comme une nouvelle moquerie envers le gouvernement cubain. Le département d'Etat est de plus en plus inquiet de la réaction cubaine à ces violations flagrantes. Il demande aussi à la FAA ce qu'elle fait pour prévenir ou empêcher ces actions... [et] au sujet de notre cas contre Basulto. Le pire scénario serait qu'un de ces jours les Cubains abattent un de ces avions et il vaudrait mieux alors que la FAA maîtrise la situation.

Début février 1966, un membre d'une délégation examinant les activités militaires cubaines est averti par un militaire cubain qu'ils se sentent frustrés devant la carence de réponse favorable des États-Unis, compte tenu de leurs protestations répétées concernant les vols d'avions civils légers depuis la Floride en violation de l'espace aérien cubain. Aussi le membre de la délégation rencontre-t-il des fonctionnaires des départements de la Défense et d'Etat et les avertit de ce qu'il a perçu comme un avertissement que Cuba envisageait d'abattre ces avions.

Dans ce paragraphe fort peu clair, les trois juges font allusion à l'épisode suivant. Les autorités cubaines, qui se devaient d'agir bien entendu, puisque, quoiqu'ayant présenté des notes diplomatiques de protestation à chaque violation de l'espace aérien, Washington continuait de faire la sourde oreille, consentirent donc un ultime effort pour convaincre la Maison-Blanche du sérieux de la situation : elles profitèrent de la venue à La Havane, en janvier 1996, à une conférence militaire

internationale, de l'amiral Eugene Carroll, rien moins que l'ancien vice-chef des Opérations navales des États-Unis, alors à la retraite, qui eut un entretien avec le chef des forces de l'air cubaines, au cours duquel celui-ci lui dit en gros : nous avons appris de sources bien informées que le groupe de Basulto qui ne cesse de violer notre espace aérien a l'intention d'**emporter maintenant à bord des bombes et des explosifs** ; nous ne pouvons plus tolérer cette menace, nous devons nous défendre et nous abattons désormais tout appareil de ce groupe qui violerait de nouveau notre territoire. Tout autre gouvernement aurait bien entendu agi de même.

Appelé le 6 juin 2001 à la barre des témoins par les avocats de la défense durant le procès, l'amiral Carroll fit état de cet entretien et confirma que, de retour à Washington, il avait rencontré des fonctionnaires du Pentagone et du département d'État pour leur faire savoir que Cuba était excédée et qu'elle mettrait ses avertissements à exécution.

J'en reviens au « récit » des trois juges d'Atlanta :

« Le 23 février 1996, la FAA adressa une "Cuba Alert" à plusieurs organismes des États-Unis, avisant qu'elle avait reçu un appel du département d'État indiquant que, puisque Frères à la rescousse et son dirigeant Basulto appuyaient et avalisaient le *Concilio Cubano* [une organisation chapeautant des dissidents, précisent les juges], il ne serait pas improbable qu'ils tentent de faire un vol non autorisé demain sur l'espace aérien cubain, défiant le gouvernement cubain et sa politique contre les dissidents. Le département d'État n'était pas en mesure de confirmer si cela arriverait et restait en contact avec les organes d'application de la loi pour mieux déterminer où en était la situation. J'ai réitéré au département d'État que la FAA NE POUVAIT PAS PRÉVENIR ces vols, car ils n'étaient que potentiels, mais que nous alerterons nos gens au cas où ça arriverait et que nous le décrirons (du mieux possible) à des fins de respect des obligations et d'imposition.

Une fois encore, on ne peut que s'étonner du « peu d'intérêt » des autorités étasuniennes à faire cesser des provocations annoncées et dont le gouvernement cubain a dit clairement qu'il n'était plus disposé à les tolérer ! Que personne à Miami ne veuille se risquer à contrer la mafia terroriste, cela se comprend presque à la limite, compte tenu de la situation qui règne en Floride, mais qu'à Washington même, on avoue avoir quasiment les poings liés et n'avoir pas les moyens d'empêcher ces provocations, c'est jouer la politique du pire ou faire l'autruche ou être carrément complice. Qu'un organisme comme la FAA se dise incapable d'empêcher un avion de décoller alors qu'il a la haute main sur le trafic aérien dans le pays, c'est pour le moins assez sidérant : on sait que quand les autorités étasuniennes veulent prendre les moyens, elles n'ont pas tant de scrupules !

Richard Nuccio, rien moins que le **conseiller de Clinton pour l'Amérique latine**, lui aussi appelé à la barre, confirma les dires de Carroll durant le procès des Cinq. Il déclara s'être inquiété en recevant les protestations de Cuba au sujet des violations aériennes, bien qu'il ait compris qu'*il ne pouvait pas faire grand-chose pour les freiner*. Il dit s'être alarmé en voyant la comparution provocatrice de Basulto à la télévision en janvier 1996 ; il lut au jury un mémorandum rédigé par un adjoint du département d'État qui reflétait non seulement **la décision de ne pas entraver les activités clairement illégales de Basulto**, mais encore une certaine inquiétude qu'au cas où le gouvernement cubain répondrait finalement à ces provocations continuelles, la responsabilité risquait d'en retomber sur un organe de l'administration :

« ...Cette dernière incursion aérienne ne peut être considérée que comme une nouvelle provocation vis-à-vis du gouvernement cubain. Le département d'État exprime son inquiétude croissante devant ces violations flagrantes... le pire scénario possible serait que les Cubains abattent un jour ou l'autre un de ces avions et il vaudrait mieux que l'Agence fédérale d'aéronautique ait toutes ses affaires en ordre. »

Le plus sidérant, c'est que le propre conseiller présidentiel pour l'Amérique latine soit en mesure de concevoir la politique de la Maison-Blanche à l'adresse du sous-continent, mais ne dispose pourtant d'aucun moyen en République indépendante de Miami d'empêcher un provocateur – ô sacro-sainte liberté individuelle ou franche complicité ! – d'empirer les relations déjà au plus mal entre deux États souverains !

Je reprends le rapport des trois juges d'Atlanta :

Le département d'État a aussi indiqué que le gouvernement cubain serait probablement moins enclin cette fois-ci à faire preuve de retenue (en cas de scénario d'un vol non autorisé)

« Le 24 février 1996, Basulto programma un vol dans le détroit de la Floride vers Cuba à la recherche de radeaux signalés. Les plans de vol furent remplis auprès de la FAA et transmis à Cuba. Vers 13 h 15, trois avions de Frères à la rescousse décollèrent de l'aérodrome d'Opa-Locka (Floride) : le N2506, emportant Basulto et d'autres ; le N2456, piloté par Carlos Costa et emportant Pablo Morales ; et le N5485, piloté par Mario de la Peña et emportant Armando Alejandro. Vers 15h, les avions franchirent le 24^e parallèle qui marque la limite entre les régions d'information de vol de Miami et de La Havane et qui est dans l'espace aérien international.

« À ce point, ils communiquèrent par radio avec le Contrôle de trafic aérien de La Havane en s'identifiant eux-mêmes et leurs vols. Quelques minutes après le franchissement, un chasseur à réaction cubain repéra et poursuivit l'avion de Costa dans l'espace aérien international. À 15 20, le contrôle militaire cubain à terre informa par radio que l'appareil cubain était "autorisé à détruire". En conformité, l'appareil militaire cubain fit feu et détruisit l'avion. Quelques moments après, le chasseur à réaction cubain aperçut l'avion piloté par de la Peña et l'abattit. La chute des deux avions des Frères à la rescousse fut observée par des occupants d'un bateau de pêche et par les passagers d'un bateau de croisière. Les corps des personnes à bord des avions, dont trois étaient des citoyens étasuniens, ne furent jamais récupérés. Les deux avions se trouvaient dans l'espace aérien international, en train de s'éloigner de Cuba, quand ils furent abattus ; ils n'étaient pas entrés dans l'espace aérien cubain.

Voilà donc, jusqu'ici, la version des juges d'appel d'Atlanta de cette journée du 24 février 1996, qui reprend en fait celle du procureur. Les choses ne sont pas pourtant aussi limpides que semble faire accroire cette version et qui ressemble étrangement à celle d'Hillary Clinton et ses avions innocents et désarmés. Voyons donc maintenant la version cubaine des faits. Et la vision depuis Cuba des antécédents.

Dans une interview récente (1^{er} avril 2009), Gerardo Hernández apporte pour ainsi dire l'éclairage en miroir des coulisses, lorsque Saul Landau lui demande comment il a fait pour s'infiltrer dans *Frères à la rescousse*. Gerardo répond que ce n'était pas lui qui l'était, mais René González : celui-ci, titulaire d'un brevet de pilote, avait, pour se doter d'une façade, « volé » un avion à Cuba et atterri à Miami où on l'avait accueilli bien entendu en héros, ce qui lui avait permis de s'intégrer sans trop de mal à *Frères à la rescousse*. C'est donc lui qui était chargé de collecter des renseignements sur les manigances de Basulto qu'il faisait parvenir ensuite à Gerardo, responsable du groupe de Cubains infiltrés dans les organisations terroristes :

« Quand je parle de *Frères à la rescousse*, certains peuvent se dire : "C'est une organisation humanitaire qui sauvait des *balseiros*." Tant que ses activités se sont limitées à sauver des *balseiros*, ils n'ont pas eu de problèmes avec les autorités cubaines. [...] Même Basulto, avec son état de services bien connu, n'a pas eu de problèmes tant qu'il s'est borné à sauver des *balseiros*. Mais les USA et Cuba ont signé en 1995 des accords migratoires qui spécifiaient que les bateaux interceptés en haute mer ne poursuivraient pas leur route jusqu'aux États-Unis mais qu'ils seraient renvoyés à Cuba. À partir de ce moment, les gens ont cessé de lui donner de l'argent, parce qu'ils se sont dits : "À quoi bon donner de l'argent à l'organisation de Basulto ? Quand il va appeler les services de garde-côtes, les *balseiros* vont être réexpédiés à Cuba !" »

« Ainsi donc, quand Basulto a vu que son business était en danger, il a inventé cette invasion (en 1995) de l'espace aérien cubain pour que les gens continuent de lui verser de l'argent. Nous avons présenté cette preuve à notre procès. [...] Les documents prouvent que Basulto et *Frères à la rescousse* étaient en train de tester des armes faites à la main pour les introduire à Cuba. »

« Quand Basulto a prêté témoignage à notre procès (en 2001), notre avocat lui a demandé ce qu'il pensait faire de ces armes. Tout ceci apparaît dans les minutes du procès, bien que personne ne semble y prêter attention. Les gens ont tendance à parler de *Frères à la rescousse* comme d'une organisation humanitaire, mais ils omettent la part du terrorisme, tout comme ils omettent le fait que le FBI s'est infiltré dans cette organisation. Le FBI y avait quelqu'un qui lui donnait des informations sur les activités de *Frères à la rescousse*. Pourquoi le FBI s'infiltrerait-il dans une organisation humanitaire ? »

[...]

« René, par exemple, était dans *Frères à la rescousse*, il apprenait des choses. Basulto avait fait un commentaire selon lequel ils avaient une arme prête à tester sur des cibles dans les Everglades. Ils l'avaient testée et ils étaient contents des résultats. Et leur plan était de chercher un endroit où l'utiliser à Cuba... »

La dernière violation de *Frères à la rescousse* a lieu le 24 février (date historique pour les Cubains) 1996 : deux avions Cessna survolent de nouveau La Havane, le troisième, celui que pilote Basulto, restant symptomatiquement en-deçà des eaux cubaines ! Le bonhomme n'est pas sot, bien entendu, ni assez courageux pour risquer sa vie « pour ses idées ». Il sait que les autorités cubaines ont averti que leur patience était lasse et que tout avion violant les eaux territoriales serait abattu. Basulto a affirmé ensuite que la faute en revenait à un agent « castriste » infiltré dans son organisation, Juan Pablo Roque (l'homme dont Gerardo parle plus haut), qui aurait averti les Cubains. En fait, convaincu avec juste raison de son impunité aux USA et persuadé que les autorités cubaines ne tireraient jamais sur un avion « civil », Basulto s'était chargé lui-même d'annoncer sa nouvelle provocation en conférence de presse...

Vingt-cinq violations en vingt mois ! Et rien, absolument aucune mesure du côté des autorités étasuniennes pour les empêcher ! Je laisse le lecteur juge de répondre à la simple question suivante : les autorités militaires et civiles étasuniennes auraient-elles attendu la vingt-sixième provocation pour abattre des avions d'une organisation terroriste qui survoleraient Washington ? Chacun connaît la réponse aussi bien que moi. Alors, pourquoi la Révolution cubaine devait-elle les tolérer plus longtemps, d'autant qu'elle savait à travers René González que Basulto prétendait armer ses Cessna (ce qui était facile, puisque les appareils étaient du type militaire), ne plus se contenter de lancer des tracts, mais des bombes, se doter d'appareils plus perfectionnés et même d'avions téléguidés qui viseraient des meetings populaires à Cuba.

Selon un autre mémorandum du 23 février présenté au procès, autrement dit la veille même du jour fatal, le département d'État reçut un avertissement qu'un « vol non autorisé aurait lieu dans l'espace aérien cubain », ce qui démentait la prétendue incapacité de la FAA d'éviter « des vols tels que cette possible incursion », ledit mémorandum concluant d'une façon pessimiste, quoique prophétique, que devant ces incursions répétées et toujours plus fréquentes et osées, « il était peu probable que le gouvernement cubain se borne cette fois-ci à un scénario de vol non autorisé ». Il n'empêche que rien ne fut fait pour empêcher le vol de Basulto.

De fait, le 24 février 1996, cette fois-ci selon le témoignage à la barre de Basulto en personne, les pilotes furent avertis au moment du décollage qu'il y avait des risques pour eux à survoler l'île s'ils en avaient l'intention. Convaincus que rien ne se passerait comme d'habitude, Basulto et les quatre autres pilotes s'envolèrent pourtant aux commandes de trois avions. Ils s'écartèrent comme à l'accoutumée de l'itinéraire fixé sur la feuille de route. Aux approches de Cuba, ils eurent une conversation radio avec les autorités aériennes cubaines et un aiguilleur de l'air les avertit : « Nous vous informons que le secteur au nord de La Havane est activé. Vous êtes en danger si vous volez au-dessous du méridien 24 Nord. » Deux des appareils ne firent aucun cas des avertissements, mais Basulto, lui, rebroussa chemin. Il avait laissé allumé son magnétophone pour avoir un témoignage de son nouvel exploit : on peut entendre dans l'enregistrement les Migs cubains abattre les avions provocateurs et jusqu'au rire de Basulto à ce moment-là ! Qu'on en tire les conclusions que l'on voudra : Basulto avait réussi sa provocation et obtenu les premiers « martyrs » de sa cause...

Le plus étonnant, c'est que les autorités étasuniennes, parfaitement en courant – on l'a vu – des intentions de Basulto et de la détermination de Cuba n'aient absolument rien fait pour l'empêcher de décoller et se soient contentés de l'« avertir » que cela pouvait être dangereux ! On pourrait à la limite les accuser de complicité avec cette provocation longuement annoncée, voire de premières responsables de la mort de ces quatre pilotes. À tout autre endroit, bien entendu, il n'aurait jamais eu l'autorisation de décoller. À Miami, oui !

Et Gerardo, me demandera-t-on, que vient-il faire dans cette galère ? Comment donc s'est-il retrouvé le seul impliqué des Cinq dans cette accusation de « concert frauduleux pour commettre un meurtre » pour laquelle il a écopé d'une seconde perpétuité ? Pourquoi n'est-ce pas René González, infiltré dans l'organisation terroriste, qui a été inculpé ? Comment pouvait-il à lui tout seul constituer une « association » de malfaiteurs, autre signification de « concert frauduleux » ? Eh bien, l'autre « malfaiteur » - puisqu'il faut au moins être deux pour faire un concert – est le gouvernement cubain qu'il aurait averti du vol des avions de *Frères à la rescousse*. Voilà sur quoi se fondait le chef d'accusation du procureur rédigé comme suit : « D'une manière intentionnelle, préméditée et

illégal, s'être uni à d'autres personnes connues et inconnues du jury, avoir conspiré avec elles, s'être allié à elles et avoir décidé avec elles, en vue de commettre le meurtre, autrement dit de tuer illégalement des êtres humains dans une intention préméditée dans la juridiction spéciale maritime et territoriale des États-Unis ».

Accusation fautive à double titre : a) ce n'est pas Gerardo qui a averti Cuba du décollage des avions provocateurs, mais bel et bien l'Agence fédérale d'aviation des États-Unis ; b) la dépêche qui lui a été envoyée de Cuba pour leur demander, à lui et aux autres (il s'agit bien entendu de René, un des pilotes de *Frères à la rescousse*) de ne pas voler ce jour-là, ne prouve en aucun cas qu'il était au courant, à plus forte raison complice, de ce qui allait se passer ; tout ce que démontre cette dépêche, c'est que les autorités cubaines étaient décidées à mettre en pratique leurs avertissements d'abattre tout avion provocateur.

Par ailleurs, même à supposer que Gerardo ait été au courant, cela ne le transforme pas en complice de meurtre, pour la bonne raison que l'autre « malfaiteur », **l'État cubain, ne peut être jugé**, en bonne doctrine étasunienne, par une cour de Miami-Dade ni de nulle part ailleurs. Et cela, aux termes de la Doctrine de l'acte d'État, que la Cour suprême des États-Unis formule comme suit : « *Chaque État souverain s'astreint à respecter l'indépendance des autres États souverains, et les tribunaux d'aucun pays ne doivent avoir juridiction de juger les actes que les gouvernements desdits pays réalisent dans leur propre territoire.* » On ne saurait être plus clair : la cour de Miami-Dade n'avait aucune compétence à juger l'État cubain pour avoir abattu des avions violant son espace territorial et donc, par carambole, à accuser Gerardo et à le condamner à la perpétuité comme prétendu complice ! C'est d'ailleurs bien cette motion au nom de la Doctrine de l'acte d'État que présenta Paul McKenna, le défenseur de Gerardo. Mais nous étions en République indépendante de Miami, la juge accepta comme si de rien n'était ce chef d'accusation invalide et, qui plus est, concocté plusieurs mois après et les douze jurés condamnèrent Gerardo pour un « meurtre » inexistant, parce que jamais commis en droit !

Voyons maintenant la version des faits de Gerardo (interviewé au téléphone le 14 mai 2009 par Saül Landau, dans le cadre de cet entretien en cinq parties précité). Landau lui demande s'il savait que *Frères à la rescousse* allait voler ce jour-là et que les forces de l'air cubaines allaient attaquer les avions en eaux internationales.

« Ça, c'est l'autre accusation. Au départ, quand vous demandiez aux procureurs : "Qu'a donc fait Gerardo pour que ça arrive ? ", ils répondaient : "Il a envoyé le plan de vol. " La preuve a été faite ensuite que je n'avais pas envoyé la feuille de route ; la feuille de route, c'est l'Administration fédérale de l'aviation, la FAA, qui l'a envoyée. Et puis, d'ailleurs, à quoi bon la feuille de route ! Basulto avait donné une conférence de presse pour dire qu'il allait voler le 24 février.

« Même nos avocats se sont trompés quand ils ont dit : "Quand tu as envoyé des informations au sujet du vol..." Non, non, pas du tout. Il n'existe absolument aucune preuve que j'aie envoyé des informations sur ce vol. Ils l'ont dit comme ça, sans faire attention. De toute façon, même si elles existaient, ça n'aurait rien à voir non plus. Mais il n'y a même pas eu ça ! Le procureur a inventé cette théorie insensée selon laquelle je savais que Cuba non seulement allait les abattre – ce que je ne savais pas, bien entendu – mais qu'elle allait le faire en eaux internationales, qu'il existait une association de malfaiteurs non seulement pour abattre les avions, mais aussi pour le faire non dans l'espace aérien cubain, mais au-dessus des eaux internationales. C'est la chose la plus absurde qu'on puisse inventer. Mais le procès se déroulait à Miami, et quelle que soit l'accusation, j'allais de toute façon être déclaré coupable. »

Mais tout ne s'arrête pas là. Il y a un autre point litigieux : à supposer que la cour de Miami-Dade ait été habilitée à formuler ce chef d'accusation, il lui fallait encore prouver que les avions provocateurs avaient été abattus en eaux internationales (ce que veut dire cette curieuse formule : « la juridiction spéciale maritime et territoriale des États-Unis »), car, s'ils l'avaient été dans l'espace aérien cubain, il n'existerait pas de cas. Et là encore, le représentant de l'État étasunien ne put en apporter aucune preuve. Les autorités cubaines situent le point de chute des avions entre cinq et huit milles au nord de la plage de Baracoa, à l'ouest de La Havane. Les autorités étasuniennes, bien entendu, à seize milles et à vingt et une milles des côtes cubaines. Elles se basent sur les données offertes par un bateau de croisière, le *Majesty of the Sea*, donc absolument pas un navire aux équipements précis en un cas pareil. Ce fut d'ailleurs la conclusion à laquelle arriva le colonel

George Buckner, de l'état-major du système de défense aérienne des États-Unis, expert en aviation pour la défense, qui jugea que ces données n'étaient pas en temps réel et insista sur le fait que le gouvernement étasunien pourrait mettre un terme à cette controverse en divulguant l'information du satellite qui couvrait alors cette zone, ce que Washington n'a pas fait. Le satellite espion leur infligerait-il un démenti ? Si les données enregistrées ce jour-là confirmaient les accusations, on peut être sûr que les autorités les auraient divulguées sans se faire prier...

D'ailleurs, et je crois que c'est la preuve la plus flagrante et la plus irréfutable de toutes, **le procureur de Miami-Dade avoua lui-même n'être pas en mesure de prouver son chef d'accusation !** Je reprends les faits.

Comme, en droit international, on ne saurait considérer comme un homicide le fait qu'un État abatte des avions violant ses eaux territoriales ou son espace aérien, la juge avait décidé bien entendu que, pour condamner Gerardo Hernández au titre de ce chef d'accusation, le procureur devait prouver que, bien avant le décollage des avions, il existait un plan ou un accord spécifique pour les abattre avant même qu'ils n'atteignent le territoire cubain ; sinon, les États-Unis n'auraient pas la juridiction requise et le procureur ne pourrait prouver un facteur clef de l'accusation : que les événements critiques allaient se dérouler non en territoire cubain, mais au-dessus de ce que les États-Unis appellent leur « juridiction maritime ou territoriale spéciale ». Le procureur était si à court d'arguments et de preuves et si conscient qu'il ne pourrait jamais étayer ses accusations – existence d'un accord sur l'endroit où l'on pourrait arrêter les avions intrus – qu'il adressa d'urgence, le 25 mai 2001, une requête extraordinaire à la cour d'appel d'Atlanta (*Emergency Petition for Writ of Prohibition*) pour qu'elle ordonne à la juge de modifier ces prémisses-là, reconnaissant ouvertement : « ...vu les preuves présentées au procès, ceci constitue un **obstacle insurmontable** pour les États-Unis dans ce cas et fera probablement échouer l'accusation sur ce point » (p. 21), car cela « impose un **obstacle insurmontable au parquet** » (p. 27). Selon lui, selon le gouvernement, donc, « il est hautement probable que le jury demande plus d'explications sur cette question » (pp. 20-21).

L'appel ayant été rejeté, le jury reçut donc des indications de la juge de devoir démontrer au-delà de tout doute raisonnable qu'il avait existé un accord spécifique pour abattre les avions en eaux internationales. En fait, le procureur s'inquiétait pour rien : tous les jurés, faisant fi de cet « obstacle insurmontable », sans demander la moindre « explication », sans la moindre hésitation, déclarèrent Gerardo coupable de ce prétendu homicide volontaire ! Et la juge lui infligea à son tour les peines les plus lourdes ! En République indépendante de Miami, tout est possible...

Il y aurait tant à dire – et qui a été dit mais qui a été tu par les médias internationaux – au sujet de ce procès qui a suinté l'illégalité et la partialité par toutes les lignes de ses minutes ! Le refus, par exemple, de la cour et du procureur d'accepter comme recevable la requête des avocats de le faire réaliser ailleurs parce que Miami, ville et communauté saturées de préjugés et de passions vis-à-vis de tout ce qui concerne Cuba, était le pire endroit pour juger légalement des révolutionnaires cubains.

Or, un an après la condamnation des Cinq, ce même procureur qui avait soutenu mordicus que les hommes accusés de concert frauduleux pour espionner au nom du gouvernement cubain pouvaient bénéficier d'un procès juste et impartial à Miami changea radicalement de posture : il demanda un changement de juridiction pour un cas relevant de la chambre civile, au prétexte que son client – l'*Attorney General* des États-Unis – ne pouvait y bénéficier d'un procès juste ! Alors que le Service d'immigration et de naturalisation (INS) était accusé de discrimination raciale contre les Latinos, le procureur reprit une bonne partie des arguments qu'avaient avancés les cinq Cubains pour prouver que les préjugés de la communauté leur interdisaient d'y bénéficier d'un procès juste, des arguments qu'il avait pourtant rejetés, soutenant que la publicité excessive qui avait régné avant le procès ne pouvait les léser en rien. En revanche, dans le cas de son client – les services d'immigration, je le répète – pour prouver la partialité de cette communauté, il évoqua des facteurs tels que la fureur qui s'était emparée d'elle quand décision avait été prise de rendre le petit Elián à son père, une fureur qui avait atteint son climax à peine six mois avant le procès des Cinq et dix-huit mois avant que ce procureur ne l'utilise comme évidence de partialité dans son propre cas.

Ce procureur ne fit pas que recourir à des arguments qu'il avait rejetés auparavant comme insignifiants, il modifia aussi radicalement sa posture vis-à-vis de la loi : dans le cas des Cinq, il avait argué du fait que l'atmosphère qu'ils invoquaient était absolument sans importance, parce que

Miami était « une métropole extrêmement hétérogène, diverse, et non monolithique du point de vue politique ». Dans son cas à lui, il la présenta comme un facteur essentiel !

En adoptant deux positions absolument contradictoires quant à la possibilité d'un procès juste à Miami dans des cas qui devaient forcément soulever des passions – comme on avait pu le constater dans le cas Elián González – le procureur ignora en tant qu'accusateur public la responsabilité qui était la sienne de sauvegarder les droits des accusés, puisqu'il représentait ce que la cour d'appel avait appelé « un gouvernement attaché à la justesse et à la justice égale pour tous » [*United States v. Wilson*, 149 F.3d 1298, 1303 (1998)]. Cette même cour d'appel, qui révisé tous les pourvois en provenance de Miami et donc ceux de ce procureur, a d'ailleurs condamné spécifiquement cette manière d'adopter une position à un moment donné et la position contraire à un autre, en fonction de l'avantage à pouvoir en tirer dans un cas particulier, comme « une moquerie envers le système de justice ». [(*Salomen Smith Barney, v. Harvey*, 260 F.3d 1302l, 1304 (2001))] En fait, partout ailleurs, le procès aurait été annulé pour vice de forme.

Et ce n'est là qu'un exemple d'injustice parmi des dizaines d'autres. En fait, dans ce long calvaire que souffrent les Cinq et leurs familles depuis plus de dix ans maintenant, le seul éclair de justice a été la décision adoptée par la troïka de la cour d'appel du 11^e circuit d'Atlanta d'annuler le procès.

Les avocats de la défense avaient, en avril-mai 2003, interjeté appel, avançant les arguments suivants :

1. Les accusés n'ont pas eu droit à un procès juste, car Miami est un lieu où leur cas ne pouvait pas être analysé d'une manière juste.
2. Le concert frauduleux en vue de faire de l'espionnage n'a pas été prouvé au-delà de tout doute raisonnable.
3. Le concert frauduleux en vue de commettre un meurtre dont Gerardo Hernández a été accusé non seulement n'a pas été prouvé au-delà de tout doute raisonnable (comme le gouvernement l'a admis lui-même), mais de plus ce chef d'accusation n'a pas de précédent dans le droit étasunien, dans la mesure où le crash des avionnettes a été un acte d'un État protégeant sa souveraineté, sa terre et son peuple.
4. Les peines ont été excessives et violatrices des orientations appropriées.
5. Les procédures secrètes invoquées par le gouvernement et la conduite du procès ont représenté des violations fondamentales de la Constitution des États-Unis.
6. Chaque acte réalisé par les cinq accusés, sans recours à des armes et en rapport avec un prétendu espionnage, était justifié par la doctrine de la nécessité et donc excusable en droit.

Le 9 août 2005 (plus de deux ans après le pourvoi !), les trois magistrats – Birch, Kravitch et Oakes – chargés du cas par leurs collègues rendirent publique leur décision unanime d'annuler les condamnations et d'ordonner un nouveau procès : « *We agree, and REVERSE their convictions and REMAND for a retrial.* » Ils reconnaissaient par là le droit des Cinq à être jugés impartialement dans un climat non hostile et à bénéficier d'un procès juste, en accord avec la Constitution des États-Unis, arguant de ce qui suit :

- « *La tempête littéralement provoquée par la houle des sentiments dominants d'une communauté [celle de Miami] et la vaste publicité faite au procès avant et pendant, combinées aux indications inappropriées du parquet, implique la nécessité d'un nouveau procès.* »
- « *Les preuves présentées [devant le tribunal de Miami] pour soutenir les motions de changement de juridiction [soumises par la défense] étaient massives.* »
- « *Constituer un jury [impartial] dans cette communauté [de Miami] était une probabilité irraisonnable à cause des préjugés qui y existent.... de sorte qu'un changement de juridiction s'imposait.* »
- Les nouvelles preuves sur lesquelles la défense s'est fondée pour présenter en novembre 2002 sa motion de changement de juridiction « *étaient d'une nature telle qu'un nouveau procès provoquerait raisonnablement un nouveau résultat* ».

Mais les Cinq étaient et restent des otages politiques de la mafia de Miami et de celle qui régnait alors à la Maison-Blanche, et l'on sait la suite : sur intervention et pressions directes du secrétaire à la Justice, contrairement à tous les us et coutumes de jurisprudence étasunienne, la cour d'appel accepta en sa totalité de réviser la décision de sa troïka et, comme il fallait s'y attendre, l'annula, validant donc à nouveau toutes les illégalités du procès de Miami !

Faut-il s'attendre à plus de justice de la part de la Cour suprême ? On peut en douter, et Leonard Weinglass, avocat de l'un des Cinq, n'est guère optimiste dans une interview du 18 mai 2009. Et il n'avait pas tort. En effet, à peine quatre jours plus tard, le vendredi 22 mai 2009, le département de la Justice des États-Unis, sous les signatures d'Elena Kagan, adjointe de l'*Attorney General (Solicitor General, Counsel of Record)*, de Lanny A. Breuer, *Assistant Attorney General*, et de Joseph F. Palmer, *Attorney*, présentait, après avoir demandé deux ajournements, un document de trente-cinq pages (**Brief for the United States in Opposition**), dans lequel il s'oppose à ce que la Cour suprême réviser le cas des Cinq, formulant la « conclusion » suivante : « *The petition for a writ of certiorari should be denied.* » (p. 29) Le *brief* n'apporte en fait aucun élément nouveau par rapport au procès de 2001. Qui plus est, et il fallait s'y attendre, il reprend à son compte tous les mensonges et semi-vérités et faits non prouvés de l'accusation de l'époque. Ainsi, alors que, nous l'avons vu – et le procureur le premier – aucune preuve n'a été apportée que les Cinq aient transmis à Cuba des documents classifiés ayant trait à la défense nationale et à la sécurité des États-Unis, le document affirme (mentant donc carrément) : « *As members of the Network, petitioners penetrated U.S. military facilities and transmitted information about the facilities' operations and layout to Cuba* » (p. 2). Alors que le procureur de Miami-Dade n'a apporté aucune preuve que Gerardo Hernández ait eu quelque chose à voir dans l'épisode des avions provocateurs abattus le 24 février 1996, le département de la Justice l'en accuse de nouveau. Alors que durant le procès aucune preuve péremptoire n'a été fournie que les avions n'aient pas été abattus dans l'espace juridictionnel cubain – comme le revendique La Havane – le document l'affirme d'une manière lapidaire : « *Both planes were in international airspace, heading away from Cuba, when they were shot down. Neither plane had entered Cuban airspace* » (p. 3).

Bref, le département de la Justice campe sur les positions de la cour de Miami-Dade, dont le Groupe de travail des Nations Unies sur la détention arbitraire, d'abord, la troïka de juges de la cour d'appel d'Atlanta, ensuite, ont pourtant estimé qu'elle avait mené un procès entaché de trop d'irrégularités et de dénis du droit pour qu'il fût valable. Critère avalisé tout récemment par les douze documents d'*amicus curiae* appuyant la requête de l'équipe d'avocats des Cinq.

Ces derniers n'ont pas été pris au dépourvu : comme ils savaient de quoi il retournait, ils avaient visiblement préparé leur contre-document, puisque, dès le mercredi 27 mai, ils présentaient le leur, deux fois moins long (dix-sept pages), prenant en considération les faits nouveaux intervenus depuis le procès de 2001 : face à la bonne conscience blindée du pouvoir judiciaire étasunien, ils rappellent à la Cour suprême (p. 1) que le procès des Cinq a été le seul dans l'histoire du pays à avoir été condamné par les Nations Unies (« *the only U.S. trial ever condemned by the U.N. Human Rights Commission* ») ; qu'aucun procès à ce jour aux USA n'a reçu le soutien de tant d'*amicus curiae*. Ils reprennent leurs arguments fondamentaux pour demander l'annulation du procès : 1) un jury basé sur la discrimination raciale ; 2) un siège où le procès n'aurait jamais dû avoir lieu ; 3) le cas de Gerardo Hernández non prouvé ; 4) le refus de la cour d'appel d'Atlanta en sa totalité d'accepter un nouveau procès pour Gerardo Hernández, alors qu'elle l'a accepté pour Ramón Labañino et Antonio Guerrero.

C'est autour du 22 juin, selon Leonard Weinglass, que la Cour suprême des États-Unis est censée annoncer si elle accepte de revoir le cas des Cinq ou non. Compte tenu de ces dix longues années de procédure si tortueuse et si retorse, ce serait assurément une surprise, de mon point de vue, que les nobles magistrats ne cèdent pas, comme l'avaient déjà fait leurs collègues de rang inférieur, aux pressions de la Maison-Blanche. En ce cas, Obama aura raté là encore l'occasion de réparer une injustice.

Le 12 décembre 2001, Gerardo Hernández avait conclu sa plaidoirie à la séance où le verdict serait prononcé comme suit :

« Votre Honneur, le ministère public estime - et il l'a requis - que je dois passer le reste de ma vie en prison. J'espère qu'à quelque autre instance, sinon celle-ci, du système judiciaire de ce pays, la raison et la justice primeront les préjugés politiques et la soif de vengeance et qu'on comprendra que nous n'avons causé à ce pays-ci le moindre mal qui

mérite une telle condamnation. Mais s'il devait en être ainsi, je me permettrai de reprendre à mon compte les mots d'un des plus grands patriotes de cette nation-ci, Nathan Hale : "Je regrette juste de ne pas avoir plus d'une vie pour la donner à ma patrie". »

Le 14 mai 2009, il répond à Saúl Landau :

« En ce qui me concerne, je n'attends rien. Ma politique a toujours été de m'attendre toujours au pire. Si quelque chose de mieux arrive, magnifique ! Mais dans notre situation – celle des Cinq – vous ne pouvez pas vivre d'illusions et de fausses attentes. J'ai deux perpétuités, et j'y suis préparé. Si quelque chose changeait, tant mieux, mais je ne peux pas me mettre à faire des calculs ou à me faire des illusions. Psychologiquement, vous devez être préparé à ce qui va se passer et ne pas vivre d'illusions. »

Quand Landau lui demande s'il n'a jamais pensé trahir pour pouvoir sortir de cet enfer, Gerardo répond :

« Écoutez, nous sommes en prison depuis maintenant plus de dix ans. Bien des gens qui connaissent le cas me disent : "Cuba a dû te payer beaucoup pour que tu fasses ça." Alors je ris et je dis : "Si je l'avais fait pour de l'argent, je ne serai pas ici." Parce que, quand vous travaillez pour de l'argent, vous le faites pour celui qui paie le mieux. Et Cuba ne pourrait jamais de la vie me payer ce que pourrait me payer ce pays-ci. Si j'avais accepté leur offre, je me serais épargné dix ans de ma vie en prison sans voir ma femme. Bien des gens ne le comprennent pas, des gens qui ont grandi dans l'idée que l'argent est tout dans la vie. »

« L'idée de trahir ne m'a jamais traversé l'esprit. C'est si évident que j'ai même du mal à l'expliquer. Mais ça ne serait pas seulement me trahir moi-même comme personne, comme révolutionnaire, ça serait aussi trahir tout un pays, ma famille. Ce serait trahir tous les Cubains qui, en cent ans et quelque de révolution, depuis 1868, sont morts, ont donné leur vie pour que notre pays soit libre, soit indépendant et conserve sa souveraineté. »

Que nous sommes loin, là, de la fétidité du procès de Miami-Dade et de la noirceur d'âme des individus (protégés de l'Empire) qui ont contraint un Gerardo Hernández, un Ramón Labañino, un René González, un Antonio Guerrero, un Fernando González à sacrifier leur vie pour les empêcher de nuire !